

Cahier des charges

OPÉRATION

RENCONTRE SANS VIOLENCE

2027

Saison sportive 2027



1. PRÉSENTATION :

Dans le cadre du dispositif "Sport Sans Violence 41", le Comité Départemental Olympique et Sportif de Loir-et-Cher (CDOS 41) vous propose de promouvoir le dispositif avec l'opération « Rencontre Sans Violences » 2027.

2. LES OBJECTIFS :

Cette opération « Rencontre SSV » 2027 a pour objectifs de :

- Prévenir et lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations dans le sport,
- Sensibiliser les sportif.ves et le grand public aux valeurs du sport,
- Transmettre des informations pratiques aux sportif.ves et publics présents (procédure de signalement, numéros d'écoute, personnes ressources ...)
- Valoriser les actions des comités et des clubs sportifs du Loir-et-Cher.
- Faire connaître les outils de prévention et de signalement au plus large public.

3. LES PUBLICS CIBLES :

Les publics visées sont :

- Les enfants,
- Les éducateurs,
- Les bénévoles,
- les parents,
- les spectateurs

4. OÙ ORGANISER CETTE OPÉRATION ?

Chaque club et/ou comité départemental sportif pourra organiser l'opération "Rencontre Sans Violences 2027" sur l'événement ou la compétition de son choix (ex : tournois de fin d'année, rencontres destinées aux jeunes, championnats départementaux, finale départementale / régionale ...).

5. QUAND ORGANISER CETTE OPÉRATION ?

Cette année, le CDOS de Loir-et-Cher vous propose d'**organiser cette opération durant toute la saison sportive 2026 / 2027** à partir de la diffusion du cahier des charges (Septembre 2026).

Il reste cependant important de communiquer la/les date(s) précise(s) dans le formulaire ci-dessous afin d'identifier les besoins des comités / clubs.

En cas de besoins ou de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter (developpement.loiretcher@franceolympique.com)

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire suivant :

<https://forms.gle/gY1L3Nk4TftHHvGu8>

6. PLAN DE COMMUNICATION :

Pour donner un maximum de visibilité à vos actions et à vos engagements, nous vous demandons de les mettre en avant dans la presse à l'aide du communiqué de presse ci-joint et sur les réseaux sociaux.

Pour cela, nous vous invitons à prendre des photos, des vidéos et/ou des stories et les poster sur Facebook, LinkedIn et/ou Instagram avec les hashtags suivants :

- #RencontreSansViolences2027
- #SportSansViolence41
- #SSV41
- #AgrirPourUnSportSansViolence
- #CNOSF

Et identifier les comptes suivants :

Sur Facebook :

- @CDOS Loir-et-Cher

Sur LinkedIn :

- @CDOS Loir-et-Cher

Vous pouvez également envoyer vos photos et vidéos à l'adresse mail suivante : ssv.loiretcher@franceolympique.com (Julien AUDEBERT)

**PAR AVANCE, NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION POUR
LA RÉUSSITE DE CETTE OPÉRATION.**

7. LES PARTENAIRES :



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Loir-et-Cher



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

ANNEXE 1 : LE PROTOCOLE DE SENSIBILISATION

Protocole de sensibilisation à suivre durant la rencontre		
10 minutes avant le début de la rencontre		
Etape 1	Les banderoles/affiches de sensibilisation doivent être disposées de manière à ce qu'elles soient visibles par le plus grand nombre (tribunes, autour du terrain ...)	
Etape 2 (2 possibilités)	Les jeunes accompagnent les joueurs main dans la main lors de leur entrée sur le terrain	Les jeunes rentrent avant les joueurs avec une grande banderole Sport Sans Violence. Les joueurs entrent sur le terrain une fois que les jeunes sont positionnés au milieu du terrain de jeu
Etape 3	Le président du club ou un bénévole engagé sur la thématique lit/lisent le texte Annexe 3 après l'entrée des joueurs	
Etape 4	2 sportifs ou un bénévole/dirigeant engagé sur la thématique lisent/lit le texte Annexe 4	
Etape 5	À la fin de la lecture de l' Annexe 4 , les joueurs enfilent (de manière coordonnée) leur brassard "SSV" au bras à la fin de la lecture des discours. Ils gardent les brassards durant toute la rencontre.	
Etape 6 (en aval)	Communiquer autour de cette action (presse & réseaux sociaux) (Cf plan de communication & Annexe 2)	
Début de la rencontre		

ANNEXE 2 : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À..... le .././..

Logo du comité
départemental
sportif



L'opération « Rencontre Sans Violences 2027 » du (nommer le comité départemental sportif) pour promouvoir le « Sport Sans Violence »

Dans le cadre de sa politique de développement « Sport Éducation et Citoyenneté », le Comité Départemental Olympique et Sportif du Loir-et-Cher, propose aux comités sportifs départementaux de promouvoir le dispositif « Sport Sans Violence 41 » à travers la mise en place d'une opération « Rencontre Sans Violences ».

Pour ce faire, **(nommer le comité départemental sportif)**, lors de **(nommer l'évènement sportif qui a réalisé l'opération)**, le **(nommer la date de l'évènement)**, va mettre en place un protocole de sensibilisation "Rencontre SSV" : mise en place d'une signalétique « sport sans violence » dans l'enceinte sportive, mobilisation de jeunes sportifs, lecture de message de prévention lors de la manifestation. Puis un temps fort, à l'issue des messages de prévention, où les joueurs de la rencontre enfilent un brassard "SSV" symbolisant la mobilisation des acteurs du sport dans la prévention et la lutte contre les violences.

L'opération « Rencontre Sans Violences 2027 » a pour objectif de lutter contre les différentes formes de violences et de discriminations dans le sport, de sensibiliser les jeunes sportifs et le grand public aux valeurs du sport et de valoriser les actions des comités et des clubs sportifs.

“Ensemble, Agissons pour un Sport Sans Violence”.

ANNEXE 3 : TEXTE OPÉRATION « Rencontre Sans Violences » 2027

Message à lire par le président du club, un bénévole engagé :

(Nommer le comité départemental sportif) s'associe à la commission départementale « Sport sans violence » pilotée par l'État et le Comité Départemental Olympique et Sportif du Loir-et-Cher, ce (nommer la date), afin de sensibiliser les acteurs du sport à la lutte contre les incivilités, la violence et les discriminations dans le sport.

Cette commission départementale « Sport sans violence 41 » mène principalement des actions de prévention, de communication et d'accompagnement au sein du mouvement sportif.

Aujourd'hui, le (nommer le comité départemental sportif), s'engage à participer à l'opération « Rencontre Sans Violences » 2027.

L'objectif principal de cette opération est de vous sensibiliser à l'importance de lutter contre les violences et discriminations dans le sport en vous donnant, via le discours qui va être lu après le mien, des moyens concrets pour faire face aux violences dans le sport.

En ce (nommer la date), ils prônent les valeurs positives que le sport véhicule sur, et en dehors des terrains.



ANNEXE 4 : TEXTE « PREVENTION SPORT SANS VIOLENCE »

Message à lire par deux jeunes sportifs ou un.e bénévole engagé.e ou un.e dirigeant.e « Sport sans violence tous d'accord » :

Depuis 2020, la parole s'est fortement libérée autour des violences dans le sport. Aujourd'hui, nous avons tous, collectivement, le devoir de continuer les efforts pour **prévenir et dénoncer toutes les formes de violences sur le terrain mais aussi en dehors**.

Sportifs, parents, éducateurs, dirigeants, bénévoles et spectateurs : Pour agir réellement en cas de constat d'une violence, plusieurs moyens sont à notre disposition à tous :

- **La première chose à faire, que l'on soit témoin ou victime, c'est d'en parler. Ne rien garder pour soi !**

Vous pouvez aussi prévenir des personnes formées spécifiquement et qui vous accompagneront pour faire face à ces situations.

Si vous êtes témoins ou victimes quelques numéros sont à connaître :

- Face aux violences physiques que vous constatez : appelez le **17**
- Face aux violences sur des enfants/mineurs : appelez le **119**
- Face au harcèlement : appelez le **3020**
- Pour en parler : appelez le **116 006**

En plus des numéros utiles, des procédures sont à connaître :

- En cas de violences, prévenez votre comité départemental, vous trouverez leur coordonnées sur internet. Ils pourront ouvrir une procédure disciplinaire.
- Prévenez également les services de l'Etat - le Service Départemental à la Jeunesse à l'engagement et aux Sports (SDJES 41) - et expliquez ce que vous avez vu ou vécu. Ils pourront ouvrir une enquête administrative.

Ces deux entités peuvent ouvrir des enquêtes complémentaires pour écarter le/les suspect(s) et assurer la sécurité de votre pratique.

LE SPORT EST UN MOMENT OÙ CHACUN DOIT AVOIR LE DROIT DE PRATIQUER LIBREMENT ET DANS UN CADRE SÉCURISÉ.

La peur doit changer de camp ! Nous pouvons tous agir !



ANNEXE 5 : KIT DISTRIBUÉ AUX COMITÉS SPORTIFS



Bandoles « Sport sans violence tous d'accord ! »
Un kit de brassards SSV41
Un kit "Le STOP VIOLENCES"

(les quantités prêtées sont à étudier avec le CDOS 41 en fonction de la taille de l'événement et des besoins spécifiques)

ANNEXE 6 : Exemples de photos de la précédente édition (2026)





CDOS

LOIR-ET-CHER

Opération Sport Sans Violence : Rencontre SSV